



Conditions d'admission

Après une classe de 3ème générale ou de 3ème technologique :

- À la demande des familles
- Sur proposition des conseils de classes et décision de la Commission d'Affectation (procédure Affelnet)

La formation

La formation associe les disciplines de base (*Français, Mathématiques, Sciences biologiques, Anglais*) et les techniques professionnelles (*Gestion de l'exploitation, Élevage, Productions végétales*).

Les enseignements sont regroupés en modules (des unités pédagogiques aux objectifs précis) qui regroupent plusieurs disciplines (durée : de 100 à 160 heures).

Une grande partie de ces modules est réservée à la pratique (encadrée sur l'exploitation de notre lycée). 4 à 6 semaines de stage en exploitation dont 3 prises sur la scolarité complètent cette formation.

Poursuite d'études et débouchés

A l'issue de cette classe de seconde professionnelle, les élèves poursuivent en bac pro CGEA (système à dominante élevage) avec passage du BEPA « Travaux en exploitation d'élevage » à la fin de la première année du Bac Pro (diplôme de niveau V)

Le niveau IV (Bac Pro) est nécessaire pour prétendre aux aides à l'installation accordées par l'État.

Enseignement Général	Matière	Heures
EG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français,	60
	histoire-Géo	30
	Economie,	30
	ESC	30
EG2 Langue et culture étrangère	Anglais	60
EG3 Motricité, santé et socialisation par la pratiques des activités physiques et sportives	E.P.S.,	60
	Biologie	15
	Ecologie	
EG4 Culture scientifique et technologique	Maths,	60
	Physique	
	Chimie,	30
	Informatique	30

Enseignement Professionnel	Matière	Heures
EP1 Contexte de l'acte de production	Economie,	45
EP2 Les êtres vivants et leur environnement	Agronomie,	90
	Zootéchnie,	
	Biologie	
EP3 Mise en œuvre des opérations techniques	Zootéchnie,	180
	Agronomie,	
	Agroéquipement,	
	STE	
Activités pluridisciplinaires		30

E.I.E. (Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement)	Heures
Etude d'un territoire dans une perspective de durabilité : exemple du Pays de l'Ardèche	112